



Chambéry, le 2 mars 2026

Contribution à la concertation autour du projet d'ascenseur valléen Bozel-Courchevel

Nos associations France Nature Environnement Savoie et Vivre en Tarentaise, agréées pour la protection de l'environnement, avaient utilisé leur droit d'initiative en demandant à Madame la Préfète l'organisation d'une concertation préalable avec garant de la CNDP sur le projet d'ascenseur valléen Bozel-Courchevel.

Madame la préfète a rejeté notre demande le 12 décembre dernier, en précisant dans sa décision : « Attendu...qu'un dossier complet comprenant notamment des plans et les résultats de plusieurs études (de déplacements, géotechniques, acoustiques, environnementales), sera mis à disposition du public en mairies et par voie dématérialisée. »

La déclaration d'intention du projet d'ascenseur valléen précisait déjà qu' « *Un dossier complet sera mis à disposition du public, en version papier dans les mairies concernées, et en ligne.* »

Nous avons en vain demandé dans les deux mairies en début de concertation à consulter ce dossier complet et notamment les études de déplacements et environnementales. Nous regrettons vivement que la concertation ne se déroule pas conformément à la déclaration du projet d'ascenseur valléen.

Les 2 réunions publiques d'information ont attiré beaucoup d'habitants mais ne pouvaient pas fournir les détails des études sur les déplacements et l'environnement. D'autre part, nous regrettons que le but et les modalités de la concertation, pouvant aller jusqu'à la décision de renoncer au projet, n'aient pas été clairement explicités en début de réunion.

En 2016, nos deux associations avaient participé en tant que P.P.A. à la concertation ayant conduit à la rédaction finale du projet du ScoT Tarentaise Vanoise et ne s'étaient pas opposées aux projets d'ascenseur valléens.

FNE Savoie (dénommée FRAPNA Savoie à l'époque) avait écrit dans sa déposition : « *Nous ne sommes pas défavorables, à ce stade, aux 3 projets de liaison par câble (Bozel – Courchevel – Aime la Plagne– Seez La Rosière) qui paraissent être une solution à retenir pour l'amélioration des déplacements (bouchons évités, faible consommation d'énergie, parkings réduits en station...).* »

VET s'interrogeait en ce sens : « *Bozel Courchevel. Vrai ascenseur envisagé et projet d'urbanisation touristique au centre de Bozel. Mesures compensatoires ?* »

Nos associations environnementales estiment que cet ascenseur valléen doit répondre pleinement aux préoccupations environnementales actuelles. Il ne doit pas seulement désengorger la portion de route Le Carrey-Courchevel 1850, encombrée tous les matins en saison hivernale.

Le bilan carbone d'une station de ski est lié à plus de 60 % aux moyens de transports pour y arriver. Ce projet doit être plus vertueux et être l'occasion d'améliorer ce bilan carbone, en se proposant d'être un complément simple d'utilisation à ceux qui prennent le train pour venir au ski. Il faudrait associer l'ascenseur valléen Bozel-Courchevel à la mise en place de navettes cadencées Gare de Moutiers- Bozel, ces navettes desservant aussi l'ascenseur valléen Brides Les Bains-Méribel. Ce faisant, une partie des visiteurs de Courchevel et Méribel seraient incités à prendre le train plutôt que la voiture.

Il faut profiter de l'année olympique pour faire prendre conscience à nos visiteurs de l'impact carbone d'un long trajet en voiture, bien plus important par rapport au train (sans parler de l'avion ou l'hélicoptère...)

Des mesures compensatoires seront probablement décidées dans le cadre de la construction de l'ascenseur valléen. Pour la saison olympique 2029/2030, des navettes Moutiers-Bozel, électriques ou à hydrogène, ne pourraient-elles pas être financées sur les Fonds Solideo pour compensation biodiversité d'un montant de 1,25 Millions d'Euros prévu pour la Savoie ?

Nos associations militent donc pour qu'en 2030 soient proposée depuis les capitales européennes et les grandes métropoles de France la mise en circulation de TGV ou train de nuit olympiques, en alternative à la voiture.

Au titre de l'héritage olympique, ces bonnes pratiques de transports devraient perdurer ensuite.

L'ascenseur valléen Bozel-Courchevel Village ne pourra remplir vraiment son rôle que s'il se poursuit sans rupture de charge jusqu'à Courchevel 1850. Nous considérons aussi que pour remplir pleinement son rôle, il doit non seulement transporter des passagers mais aussi une partie du fret transporté quotidiennement à Courchevel en camion. Un engagement fort doit être trouvé pour que le tronçon Bozel-Courchevel Village se poursuive dès 2030 vers Courchevel 1850.

Concernant la création d'un parking de 450 places à la gare intermédiaire de Saint Bon, nous n'y sommes pas favorables. Il n'était pas prévu dans le projet initial d'ascenseur valléen du SCoT. Cela amoindrirait l'intérêt de l'ascenseur valléen visant à diminuer et fluidifier le trafic en début et fin de journée en hiver entre Le Carrey et Courchevel. Nous n'avons pas pu consulter l'étude des déplacements qui aurait dû être mise à la disposition de tous dans les mairies pendant la concertation mais par qui sera-t-il utilisé à la journée : des travailleurs ou des skieurs à la journée provenant de l'aval du Carrey et jugeant plus rapide la possibilité de se stationner à Saint Bon ? Selon nous, la bonne organisation de navettes que nous souhaitons depuis Moutiers inciterait ces personnes à éviter de prendre leur véhicule personnel.

Sur un plan pratique, combien de places seront réservées à la location à la saison ? Quand le parking sera complet, les automobilistes continueront de monter vers Courchevel en engorgeant les différents niveaux de la station.

Le récent journal municipal de Courchevel précisait d'ailleurs ceci : « *Le projet d'ascenseur valléen entre Bozel et Courchevel, à l'étude depuis plusieurs années, s'inscrit dans une volonté de limiter le trafic routier, de favoriser une mobilité plus durable et plus fluide.* »

Par ailleurs, la création éventuelle de ce parking va entraîner une grande quantité de déblais supplémentaires que la commune de Courchevel a déjà bien du mal à stocker correctement.

Nous recommandons aussi de suivre l'exemple d'autres stations qui favorisent l'accès par le train au ski. Le funiculaire Bourg Saint Maurice-Les Arcs est gratuit si on arrive en train. Le domaine skiable Orelle Val Thorens offre 15 % de réduction sur les forfaits journaliers si on arrive en train à la gare de Saint Michel de Maurienne, la liaison avec Orelle en navette étant gratuite.

Dans notre contribution, nous souhaitons que l'ascenseur valléen ne soit pas un ascenseur au rabais mais un véritable moyen de déplacement avec l'ambition de répondre aux préoccupations environnementales du moment et aussi à venir.

A l'appui de cette contribution nous nous permettons de vous rappeler un document relatif aux JO 2030, construit à la suite de deux réunions du Conseil Local de Développement de Tarentaise Vanoise en contribution à la concertation nationale sur l'énergie et le climat en France il y a un peu plus d'un an. Ce travail issu d'un consensus entre différents acteurs du territoire nous semble parfaitement dans l'actualité.